



OBSERVATOIRE DE LA PARITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Paris, le 7 mars 2007

Questionnaire destiné aux candidat-e-s à l'élection présidentielle 2007

L'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes a pour mission d'éclairer les pouvoirs publics ainsi que les acteurs politiques, économiques et sociaux dans la prévention et la lutte à l'encontre des inégalités entre les femmes et les hommes, à tous les niveaux de la vie en société. Depuis 1995, il produit, centralise et diffuse les données, analyses, études et recherches sur la situation des femmes et des hommes aux niveaux national et international.

Aujourd'hui, si la France dispose d'une législation permettant de garantir cette égalité, force est de constater que nombre de discriminations persistent entre les femmes et les hommes, notamment en matière de formation, d'emploi, d'accès aux ressources et aux responsabilités, tant économiques que politiques.

La campagne présidentielle de 2007 est donc l'occasion pour l'Observatoire de la parité et ses nombreux partenaires associatifs de vous interroger, dans le cadre de votre candidature à l'élection présidentielle, sur la nature de vos engagements concernant la mise en œuvre réelle de cette égalité dans l'ensemble des objectifs de votre programme.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire ci-joint et nous le retourner, le vendredi 6 avril 2007 au plus tard, afin de nous permettre de publier son contenu sur le site web de l'Observatoire (www.observatoire-parite.gouv.fr) destiné à informer le grand public.

Associations partenaires :

Alliance des femmes pour la démocratie, Association administration moderne, Association des femmes journalistes, Association française des femmes diplômées des universités, Association française des femmes des carrières juridiques, Choisir la cause des femmes, Conseil National des Femmes Françaises, Coordination française pour le lobby européen des femmes, Elles aussi, Elues du Tarn, Espace Simone de Beauvoir, Femmes débats et société, Femmes et Sciences, Femmes et mathématiques et Femmes ingénieurs, Mouvement français pour le planning familial, Mouvement citoyennes maintenant, Observatoire de la parité de l'Isère, Parité, Regards de femmes, Retravailler, Union féminine civique et sociale

Parité politique et accès aux responsabilités

1. Donnez-vous l'exemple au plus haut niveau en formant un **gouvernement paritaire** ?
2. Initiez-vous un **ministère de plein droit chargé des droits des femmes** et de l'égalité entre les femmes et les hommes ayant la mission de coordination de l'évaluation sexuée de l'impact des politiques publiques des différents ministères ?
3. Comment ferez-vous **progresser la parité** pour les élections au mode de scrutin uninominal (législatives, sénatoriales et cantonales) et la désignation des délégués au sein des intercommunalités ?
4. Quelles évolutions du **statut de l'élu** envisagez-vous ?
5. Quelles ressources financières et humaines accorderez-vous aux **organismes et structures** agissant en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes conformément aux engagements internationaux de la France ?
6. A l'instar de ce qui a été réalisé en politique, vous engagez-vous à modifier la Constitution pour permettre de favoriser l'égal **accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles et sociales** dans les élections prud'homales et professionnelles, dans les conseils d'administration des sociétés anonymes, dans les élections des comités d'entreprise et dans les jurys de concours et instances de promotion de la fonction publique ?

Formation et Emploi : articulation des temps de vie

7. Les femmes et les hommes suivent souvent des parcours traditionnels de **formation**, qui orientent les femmes dans les professions moins valorisées et moins rémunérées. Quelles mesures concrètes prendrez-vous dans le cadre de la **loi d'orientation et de programme scolaire** pour y remédier ?
8. Quels sont vos engagements pour éliminer les **écarts de rémunération** persistant entre les femmes et les hommes, malgré les lois de 1972, 1983, 2001, 2006 ?
9. L'augmentation de l'activité des femmes depuis les années 1980 s'est effectuée dans le cadre d'emplois qui ne permettent pas une réelle autonomie financière (83 % des emplois à temps partiel, 60 % des emplois aidés ou en CDD), ce qui contribue à leur **précarisation**. Quelles mesures proposez-vous face à cette situation et quels dispositifs comptez-vous mettre en place pour palier les écarts considérables existants entre les femmes et les hommes en matière de **retraite** ?
10. Les femmes continuent à interrompre leur activité ou à s'absenter pour prendre en charge des responsabilités familiales, au détriment de leur carrière et de leurs droits à la retraite. Quels sont vos objectifs de développement concernant les **services publics d'accueil de la petite enfance et de prise en charge des personnes âgées ou dépendantes** ? Incitez-vous les hommes à prendre une part des **responsabilités familiales** ?

Droits de la personne

11. Quels sont vos engagements en matière de politique d'**éducation à la sexualité et à la contraception** ?
12. Vous engagez-vous à confier au CSA une mission renforcée de **lutte contre le sexisme** afin que les médias contribuent à donner une image moins stéréotypée des compétences et du potentiel des femmes et des hommes dans notre société ?
13. Comment lutterez-vous contre les **violences conjugales**, notamment concernant la prévention, la mise en cohérence des décisions pénales et civiles, la formation des professionnels (santé, police, justice, travailleurs sociaux) et la concertation avec les associations ?
14. Vous engagez-vous à faire connaître la **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** (CEDAW), ratifiée par la France depuis 1983, notamment par l'intermédiaire des programmes scolaires et à promouvoir son application effective, le cas échéant, sous sanction ?